

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/12/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20231212-133309-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 12
décembre 2023
D-2023/384**

Aujourd'hui 12 décembre 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H50 à 18H10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN présente sauf de 14h26 à 15h05

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 16h00, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 18h15, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h40 .

Excusés :

Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Action de Solidarité avec l'Arménie - Appui à un projet du Fonds Arménien de France - Autorisation - Décision

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte d'une reprise des hostilités au Haut-Karabakh depuis 2020, l'Azerbaïdjan a lancé en septembre 2023 une offensive majeure entraînant le départ massif des populations arméniennes du Haut-Karabakh, forcées de fuir par dizaines de milliers leur terre et leur foyer après l'offensive militaire azérie et neuf mois d'un blocus illégal par la fermeture du couloir de Latchine.

De nombreuses associations en France et à Bordeaux se sont mobilisées pour apporter une aide. Le Fonds Arménien de France, impliqué depuis plusieurs années dans les régions frontalières, a lancé un appel à dons pour renforcer son action et apporter une aide aux populations sinistrées, tout en anticipant les difficultés à venir.

Selon les chiffres de l'ONU, au 3 octobre, environ 100 000 personnes déplacées de force sont arrivées en Arménie, soit la quasi-totalité de la population du Haut-Karabakh. Ces déplacés sont arrivés en Arménie démunis de tout. Selon le Fonds Arménien de France, environ 5 000 personnes sont aujourd'hui dans la région du Syunik, région du sud de l'Arménie, frontalière avec l'Azerbaïdjan, et pourraient être amenées à y rester. Cependant, une installation pérenne nécessite de leur assurer un logement et la sécurité alimentaire.

Le Fonds Arménien de France mène un projet de rénovation de maisons pour l'accueil des populations déplacées. Sur la sollicitation des maires, des maisons inoccupées ont été mises à disposition des réfugiés, mais elles sont généralement en très mauvais état, voire insalubres. Le Fonds Arménien de France souhaite procéder à la rénovation puis la location à loyer modéré de 20 maisons, ce qui permettra de loger 120 personnes issues de familles particulièrement vulnérables, ayant souvent perdu au moins un de leurs membres lors de la guerre récente. Ce projet de rénovation de logements sera également accompagné par un projet parallèle de développement agricole local, grâce à la mise à disposition de terrains, plantes, graines, outils et serres aux familles réfugiées ; ce qui leur permettra une plus grande autonomie alimentaire dans leur région d'accueil.

Par cette délibération, la Ville de Bordeaux soutient le Fonds Arménien de France dans l'accompagnement des déplacés du Haut-Karabagh.

Je vous propose, pour exprimer notre solidarité à la population arménienne du Haut-Karabagh, de participer à cet effort de solidarité par une contribution à hauteur de 20 000 € au Fonds Arménien de France.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget principal 2023 le versement à l'association Fonds Arménien de France, d'une subvention de vingt mille euros (20 000 €) pour l'année 2023, en un seul versement,
- Autoriser M. le Maire à effectuer toutes démarches à cet effet et notamment à signer tout acte afférent à la subvention accordée,
- D'imputer la dépense correspondante sur le budget 2023 – chapitre 65 – article 65748 – fonction 048.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 décembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN